

In memoriam

Sylvia Ostry : 3 juin 1927 – 7 mai 2020

Michèle Rioux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/11419>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.11419](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.11419)

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Édition imprimée

ISBN : 1710-7377

Référence électronique

Michèle Rioux, « *In memoriam*

Sylvia Ostry : 3 juin 1927 – 7 mai 2020 », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 64 | 2020, mis en ligne le 01 mai 2020, consulté le 14 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/11419> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.11419>

Ce document a été généré automatiquement le 14 mai 2020.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

In memoriam

**Sylvia Ostry : 3 juin 1927 – 7 mai
2020**

Michèle Rioux



Le Canada perd l'une de ses plus grandes économistes

- 1 Sylvia Ostry, 92 ans, est décédée à Toronto le 7 mai dernier des suites d'une longue maladie. Elle et son mari, Bernard Ostry (décédé en 2006), formaient l'un des couples les plus connus au Canada. Leurs fils, Adam et Jonathan, travaillent respectivement à l'OCDE et au FMI. Certainement l'une des plus grandes économistes canadiennes du 20^{ème} siècle, elle fut l'une des fonctionnaires les plus accomplies du Canada. Formée à McGill et à l'Université Cambridge, elle a cumulé les honneurs et les distinctions (plusieurs doctorats honorifiques, Ordre du Canada, Société Royale du Canada). Intelligente, influente, impressionnante, l'histoire se souviendra d'elle comme une grande personnalité qui a eu beaucoup d'influence au Canada et ailleurs dans le monde.
- 2 Au fil des décennies, elle a laissé sa marque dans le monde universitaire, dans les instances gouvernementales canadiennes et au sein de grandes institutions internationales. Son héritage s'est érigé sur des recherches approfondies et innovatrices sur la place des femmes dans le monde du travail, sur une réforme d'envergure au sein de Statistique Canada et le rôle important qu'elle a joué dans la négociation de nombreux accords commerciaux entre le Canada et ses partenaires.
- 3 Pour Sylvia Ostry, la science économique sert à améliorer les conditions de vie de tous, ce qui témoigne des idées de John Maynard Keynes qui est sans doute son point d'ancrage théorique. Economiste à contre-courant, si elle excelle en mathématiques et en statistiques, elle a toujours refusé une approche de l'économie exclusivement ancrée dans les mathématiques, croyant fermement en la nécessité d'encadrer les activités économiques par des politiques et des institutions. Elle croit aux idées et aux rôles des institutions. Elle a longtemps œuvré au sein d'institutions nationales ou internationales. Elle a dirigé Statistique Canada, pour ensuite être la première femme sous-ministre fédérale du pays avant de devenir économiste en chef à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle sera ensuite sherpa de Brian Mulroney et travaillera pour le Canada dans le cadre du G7 et des négociations commerciales.
- 4 Pragmatique et acharnée au travail, elle sera toujours capable de garder son indépendance d'esprit et éviter les positions idéologiques rigides. Peu connue au Québec, elle sera parfois associée à une pensée économique orthodoxe mais elle appartient plutôt au courant hétérodoxe centre-gauche qui croit en que l'on peut réformer le capitalisme par la social-démocratie. Le travail qu'elle a mené concrètement au sein de institutions montre qu'elle pensait que celles-ci ont non seulement le pouvoir, mais même le devoir, de veiller au bien-être et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle a toujours œuvré pour que la mondialisation se fasse au bénéfice des travailleurs plutôt qu'à leur détriment.
- 5 Le CEIM l'a invitée en 2006, pour une conférence sur la gouvernance globale du travail à laquelle elle a participé activement malgré les problèmes de santé qui réduisaient sa mobilité. C'était une femme extraordinaire avec une énergie et un charisme hors du commun. Elle avait, depuis quelques années, retrouvé des activités scientifiques, notamment au Center for International Studies de l'Université de Toronto. Dans les années 90s, elle reconnaît que la libéralisation commerciale, qu'elle a elle-même contribué à façonner par son travail dans les négociations commerciales, profite aux

grandes entreprises multinationales et que la mondialisation est de plus en plus déséquilibrée. Elle déplore le recul du multilatéralisme au profit des ententes bilatérales et régionales. Les accords bilatéraux engendrent au contraire une prolifération de règles hétérogènes et favorisent les pays les plus puissants dans les négociations, car il est plus facile d'orienter et de contrôler le cours des négociations en traitant avec une seule partie qu'en traitant avec plusieurs à la fois. Ostry conclut que deux systèmes de commerce international coexistent: un premier qui est fondé sur des règles de droit mais qui n'a que peu d'impacts sur la réalité de l'économie mondiale, et un second système fait d'accords bilatéraux, dont les termes sont dictés par les plus forts en fonction de leurs intérêts particuliers.

- 6 Et aujourd'hui, elle craindrait probablement le retour de l'unilatéralisme et la concentration économique que la pandémie actuelle ne fera qu'accentuer. Suivant ses enseignements, on peut œuvrer à orienter les institutions sans le sens du bien commun et du multilatéralisme. Elle craindrait aussi pour la souveraineté culturelle du Canada car elle a toujours défendu la radiodiffusion publique et estimé que le secteur culturel dans les accords commerciaux ne devait pas être traité exclusivement comme une marchandise. Elle avait un jour raconté que, constatant son refus catégorique d'envisager l'ouverture du secteur culturel au libre-échange, un négociateur américain l'avait taquinée en arguant que, si le Canada avait une culture forte, il n'aurait pas besoin de la protéger de la concurrence étrangère. Elle lui avait répondu que les États-Unis étaient l'un des rares pays persistant à croire que la culture était une marchandise.

AUTEUR

MICHÈLE RIOUX

Professeure titulaire au département de science politique de l'UQAM, directrice du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation et fondatrice du Laboratoire d'analyse sur les transformations des industries culturelles à l'ère du commerce électronique.

rioux.michele@uqam.ca